



Compte Rendu Réunion Comité des Citoyens Du lundi 5 février 2024, 18h00 – La Passerelle

Etaient présents : Frédéric MOUCHEL, Philippe JACQUEMIN, Dominique FOURGON, Guillaume TROCQUET, Emmanuel PAULMIER, Joel HEURTEVENT, Eric COUTEY, Ludivine LE PLEUX, Paule LAMY, Sylvie RENARD-PINOTEAU

Etaient présentes au titre de la Ville : Julie MORIN (Technicienne référente), Anne-Laure MALBRANCHE (Elue référente)

Etaient excusés : Natacha LACOURT

Objet : Présentation et travail sur les nouvelles fiches projet

Julie Morin assistée d'Anne-Laure Malbranche ont animé cette réunion de présentation, reprenant le Compte Rendu du Séminaire du 2 décembre 2023 avec le déroulé des projets. Compte rendu présenté en Codir de la mairie constitué du Pôle Ressources (Finances/RH/Animation vie sociale) Service Technique, Environnement, Culture, Tourisme & Gestion du Patrimoine, Communication, Directeur de Cabinet.

Descriptif des nouvelles fiches projet :

- Fiche de Cadrage :
 - ⇒ Quoi : état des lieux / Description et objectifs du projet
 - ⇒ Qui : Identification du référent / Chef de Projet / Prestataire / Equipe Projet (2 à 5 personnes max.)
 - ⇒ Comment : Modalité(s) de suivi de projet, rythme des rencontres de l'équipe, description des étapes clés, modalités de communication, modalités de concertation
 - ⇒ Pourquoi : Politique publique, Contexte,
 - ⇒ Combien : Budget prévisionnel TTC
 - ⇒ Quand : Calendrier prévisionnel
- Fiche de suivi :
 - ⇒ Reprise du qui / quoi / pourquoi
 - ⇒ Etat de suivi du projet
 - ⇒ Etat de conformité du planning
 - ⇒ Etat de conformité du budget
 - ⇒ Etat d'avancement du projet
 - ⇒ Illustrations visuelles de l'état d'avancement

Le projet "Bande Cyclable rue Jules Ferry" a été examiné, avec une présentation détaillée de chaque point de la fiche de cadrage. La question s'est posée quant à la possibilité de consulter les habitants de la rue Jules Ferry sur le projet, Julie Morin souhaite nous communiquer « l'échelle de participation » sur ce type de consultation. Les membres du comité se proposent pour effectuer le boitage de la consultation. Consultation nécessitant sa co-construction avec la mairie.

Il a également été noté que le délai requis par le service municipal pour examiner la réglementation en matière de sécurité pour ce type de projet était estimé à environ 4 semaines. Il est donc important de rester vigilant quant aux délais de traitement nécessaires par la mairie.

Un éclaircissement est apporté concernant le budget 2023 non utilisé par le Comité. Budget pluriannuel, il sera reporté sur 2024, le portant à 120 000 € au global pour cette nouvelle année (10 000 € par secteur + 60 000 € pour tout secteur confondu).

Le comité a exprimé le souhait que chaque projet soit soumis à l'approbation du Conseil Municipal, afin de garantir le respect de la démocratie participative. Travailler de manière collaborative devient difficile lorsque le consensus n'est pas respecté.

Il est précisé au comité que l'ordre du jour du Conseil Municipal du 21/02 est bouclé, que celui du mois de mars concernera exclusivement les budgets, le suivant étant au mois de juin...
Peut-être est-il possible de prévoir un temps d'échange après le prochain conseil municipal suivant des questionnements adressés par écrit à l'attention de monsieur le Maire en respectant un délai minimal qui nous sera communiqué ?

Une prochaine réunion est à prévoir pour la mise en place des équipes projets concernant les différentes thématiques.

La réunion est levée à 19h50

Pour le comité, Sylvie RENARD-PINOTEAU